



Québec, le 30 mai 2017

Madame Élisabeth Comeau  
Directrice du bureau de projet  
Promenade Samuel-De Champlain phase III  
Édifice Hector-Fabre  
525, boul. René-Lévesque Est, RC  
Québec (Qc) G1R 5S9

Madame Comeau,

Nous avons pris connaissance du projet proposé pour l'aménagement de la phase III de la Promenade Samuel-De Champlain situé entre la côte de Sillery et la côte Gilmour. Ce projet d'envergure s'inscrit dans la poursuite des travaux de la phase 1 entrepris par le gouvernement du Québec le long du boulevard Samuel-De Champlain dans la dernière décennie, projet que l'APQ avait alors supporté.

Le projet porté par votre organisation propose de part et d'autre de la route des aménagements qui permettront aux visiteurs d'apprivoiser les lieux et d'y pratiquer des activités variées. Toutes les interventions y sont dosées pour que l'usager se sente confortable dans ce vaste panorama. Le concept d'aménagement de la promenade s'inspire à la fois de la morphologie du lieu, de son interaction avec le fleuve et de l'occupation de ce territoire au fil du temps, ce qui inclut la vocation portuaire et maritime de notre ville. La vision de ce projet cadre dans les orientations d'aménagement urbain de qualité que supporte l'Administration portuaire de Québec. Comme le démontre l'ensemble des aménagements urbains récréatifs et touristiques aménagés sur les propriétés du port, l'APQ supporte avec enthousiasme la vision et le projet proposés par la CCNQ. L'aménagement proposé convient à l'APQ puisque celui-ci permettra à la fois à l'APQ et ses clients de maintenir les accès ferroviaires et routiers sans compromis pour la croissance future du secteur et aux citoyens de profiter davantage du fleuve. L'APQ tient à souligner que l'intégration du viaduc donnant accès au secteur constitue une plus-value tant sur le plan de la sécurité que pour le maintien de la fluidité de la circulation routière et ferroviaire.

Comme vous le savez, notre organisation a proposé à la population la construction de la promenade portuaire du Foulon. Situé en bordure du secteur de l'Anse au Foulon et du quartier résidentiel du Cap-Blanc, ce projet s'étend sur près de 2 kilomètres entre la Côte Gilmour et l'Anse Brown longeant le boulevard Champlain. Il s'inspire, en partie, des travaux d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain.

En conclusion, le projet de réalisation de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain correspond à notre vision d'aménagement urbain et répond à notre besoin de maintenir des liens ferroviaire et routier accessibles, fonctionnels et sécuritaires en tout temps au territoire industrialo-portuaire du Port de Québec, notamment celui présent dans ce secteur. L'Administration portuaire de Québec offre donc son appui pour la réalisation du projet présenté.

Veuillez agréer, Madame Comeau, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mario Girard  
Président-directeur général